

Communiqué de presse

9 février 2012

La Cour des Comptes félicite la Fondation Jean-Jacques Laffont – Toulouse School of Economics (TSE) pour son très grand succès

La Cour des Comptes vient de publier son rapport annuel 2012. Dans son Chapitre V, le rapport s'intéresse à l'enseignement supérieur et à la recherche, et notamment aux réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA) (pages 599-625). Créés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2006-07, les RTRA avaient pour objectif de devenir les véritables fers de lance de la recherche scientifique en France. Treize RTRA ont été labellisés en 2006, tous adossés à des Fondations de Coopération Scientifique (FCS), structures ad hoc imaginées par le Ministère. Si les Sages de la Rue Cambon dressent un constat sévère sur le dispositif RTRA dans son ensemble, ils soulignent à de nombreuses reprises la remarquable exception que constitue la Fondation Jean-Jacques Laffont – TSE (FCS TSE) : « Seule la fondation Jean-Jacques Laffont-TSE a su utiliser pleinement, au bénéfice de son projet scientifique, le nouvel instrument juridique créé par la loi de 2006. On ne voit pas, du reste, comment le fort investissement des équipes de cette école d'économie sera récompensé. »

Christian Gollier, le Directeur de TSE, se déclare « très heureux que la mémoire de Jean-Jacques Laffont soit honorée de façon aussi claire. C'était bien dans l'esprit de son ambition pour nous. »

Un fort développement des ressources...

La Cour des Comptes relève par exemple la réussite de la FCS TSE en matière de levée de fonds : « [TSE] a mis en place une démarche sérieuse de levée de fonds privés (...) [Elle] est la seule fondation à avoir judicieusement exploité le statut de fondation : elle a accru fortement sa dotation par l'apport de fonds privés, a consommé avec mesure sa dotation consommable et a placé son capital avec le souci de sa préservation à long terme. Ses budgets opérationnels ont été réalistes et aucun risque particulier ne menace aujourd'hui sa pérennité. »

... au service de l'excellence scientifique

Les auditeurs soulignent le contexte très concurrentiel dans lequel évolue TSE et sa capacité à bien s'y comporter : « Rémunérer l'excellence implique à la fois de recruter les meilleurs chercheurs et de rétribuer leur performance individuelle au sein des laboratoires. TSE est le seul RTRA à avoir mis en place un système de rémunération « au mérite », fondé sur l'octroi de primes aux chercheurs qui publient dans les cents meilleures revues internationales d'économie (dont aucune n'est française). » Une valorisation des profils mise en œuvre dès le niveau Master 2, comme le remarque le rapport :

« TSE a été encore plus loin dans cette recherche de jeunes chercheurs à fort potentiel puisqu'elle dispense chaque année quelques bourses à de brillants étudiants étrangers en master 2 pour disposer ensuite d'un vivier de doctorants de niveau suffisant. »

Le tout sous le regard expert et exigeant d'un Conseil Scientifique de très haut niveau, la Cour des Comptes saluant le fait qu'il soit composé de seize membres, dont quinze étrangers et qu'il comprenne trois prix Nobel.

... débouchant sur une production de très haut niveau

Les Magistrats de la Cour des Comptes se félicitent que la production scientifique de TSE permette à la France d'améliorer sa place dans les classements internationaux : « Le classement établi par Research Papers in Economics (RePEc) fait aujourd'hui référence en sciences économiques. TSE y figure en 2011 à la onzième place des meilleurs départements d'économie du monde. (...) Dans un classement international de 30 000 économistes établi par RePEc, le président de TSE [Jean Tirole] figure à la neuvième place : il est le chercheur français le mieux classé. »

Le rapport de la Cour des Comptes : publié le 8 février 2012 ; la Cour a procédé, en 2010-2011, au contrôle des comptes et de la gestion de quatre RTRA, dont la Fondation JJ.Laffont-TSE : le rapport annuel 2012 de la Cour présente son évaluation des RTRA. Rapport public consultable en ligne : http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPA/Reseaux_thematiques_recherche_avancee.pdf

EN SAVOIR PLUS

Dossier de presse : www.tse-fr.eu/images/TSE/press/dossier-presse-fondation-tse.pdf

Contact presse : jennifer.stephenson@tse-fr.eu

Site internet : www.fondation-laffont.fr